

AVIS D'ÉLECTION

Les élections se tiendront par vote électronique le 20 décembre 2023

Les postes en élection sont :

COMITÉ EXÉCUTIF

- Présidente Fin de mandat automne 2024
- Secrétaire-Trésorière Fin de mandat automne 2026
- Vice-présidente communications et mobilisation Fin de mandat automne 2026
- Vice-présidente relations de travail Fin de mandat automne 2026
- Vice-présidente organisation du travail et des pratiques professionnelles Fin de mandat automne 2024

AGENTES SYNDICALES

- 1 Agente syndicale à Matapédia Fin de mandat automne 2026
- 1 Agente syndicale à Matane Fin de mandat automne 2026
- 1 Agente syndicale à Mitis Fin de mandat automne 2026
- 2 Agentes syndicales à Rimouski Fin des mandats automne 2024 et 2026
- 1 Agente syndicale aux Basques Fin de mandat automne 2024
- 2 Agentes syndicales à Rivière-du-Loup Fin des mandats automne 2024 et 2026
- 1 Agente syndicale à Kamouraska Fin de mandat automne 2026
- 1 Agente syndicale à Témiscouata Fin de mandat automne 2026

REPRÉSENTANTES UNITÉS LOCALES

- 3 Représentantes à Matapédia Fin des mandats automne 2024 et 2026
- 2 Représentantes à Matane Fin des mandats automne 2026
- 2 Représentantes à Mitis Fin de mandat automne 2026
- 4 Représentantes à Rimouski Fin des mandats automne 2024 et 2026
- 1 Représentante aux Basques Fin de mandat automne 2026
- 2 Représentantes à Rivière-du-loup Fin des mandats automne 2024 et 2026
- 2 Représentantes à Kamouraska Fin des mandats automne 2024 et 2026
- 3 Représentantes à Témiscouata Fin des mandats automne 2024 et 2026

LA PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE SE TERMINE LE 10 DÉCEMBRE 2023

Pour poser votre candidature, vous devez être membre en règle du SPSICR du BSL. (Avoir signé votre carte de membre).

Les formulaires de mise en candidature seront envoyés par courriel aux membres sur demande, seront disponibles en ligne sur le Facebook du SPSICR BSL ainsi que dans les bureaux syndicaux.

Les candidates doivent faire parvenir leur formulaire par courriel à elections@spsicrbsl.com. Les formulaires doivent être reçus avant la fin de la période de mise en candidature, soit le **10 décembre 2023 avant 16h00**.

Pour toute question concernant les élections, veuillez vous référer au chapitre IX des Statuts et Règlements du SPSICR-BSL ou vous adresser, par courriel, à l'adresse elections@spsicrbsl.com

La Politique d'élections sera transmise dans aux candidats (tes) au moment d'accuser réception de leur formulaire(s) en règle.

- Toutes les membres en règle peuvent appliquer sur les postes du comité exécutif

Bonne chance à toutes !

Jocelyne Auger,

Présidente du comité d'élection

POUR : le comité d'élection